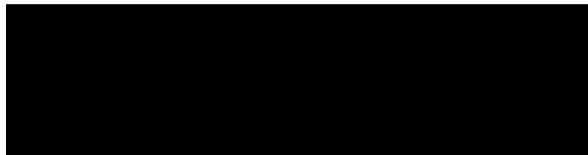


Eurofins Hydrologie Nord
Rue Maurice Caullery
ZI Dorignies _ 59500 DOUAI
Tél : 03.27.86.95.87

Rapport édité le : 14 mars 2024

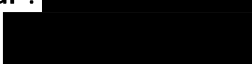
Interlocuteur régional



Contrôle effectué par :



Rapport validé par :



Références : 23I056058-001 (CHEMOURS France SAS VILLERS ST PAUL – R850)
23I056058-002 (CHEMOURS France SAS VILLERS ST PAUL – REJET D2)

CONTRÔLE INOPINE

EAU 2023

Demandé par la DREAL des Hauts-de-France

Contrôle effectué du 18/12/2023

CHEMOURS France SAS

Rue Frédéric Kuhlmann

60870 VILLERS SAINT PAUL

N°AIOT : 0005104648

Unité départementale de l'Oise

Correspondant DREAL :



Agent de la DREAL présent lors du contrôle : OUI

Table des matières

1. Synthèse des résultats	1
2. Contexte	3
3. Renseignements.....	4
3.1. Etablissement contrôlé	4
3.2. DREAL et référence réglementaires.....	4
3.3. Localisation et identification du point contrôlé.....	4
4. Déroulement du contrôle	5
4.1. Organisme contrôleur	5
4.2. Laboratoire d'analyses	5
4.3. Visite préliminaire	5
4.4. Matériel présent sur le site contrôlé dans le cadre de l'autosurveillance.....	5
5. Prélèvement et mesures in situ	6
5.1. Description de la prestation.....	6
5.2. Synthèse des mesures sur site	7
5.3. Mesure du débit en continu.....	7
5.4. Mesure du pH et de la température en continu sur 24h	7
6. Commentaires sur les prélèvements et mesure in situ	8
7. Annexes.....	9

1. Synthèse des résultats

CHEMOURS France SAS– VILLERS ST PAUL				
CONTRÔLE EFFECTUE DU 17/12/2023 au 18/12/2023				
CONFORMITE DE L'ACCES ET DU POINT DE PRELEVEMENT				
Sécurité des accès	OUI	NON	Observations	
Echantillonneur	Référence		-	
	Asservissement		Ponctuel	
Débit	Référence		-	
	Dispositif		-	
Sonde pH/température	Référence		-	
	Vérifications			
Analyses réalisées dans la cadre de l'autosurveillance	Méthode normalisée			
	Fréquence selon AP		Observation	
Caractéristiques de la production pendant le CI	Marche normale		Observation	

VALEURS REGLEMENTAIRES SELON ARRETE PREFECTORAL DU 18 août 2004									
Rejet R850									
PARAMETRES	MESURE					VLE			C/NC
Temp. mini	°C					°C			
Temp. maxi	°C					°C			
Temps. moy	°C					°C			
pH mini	-					-			
pH maxi	-					-			
pH moy	-					-			
	CONCENTRATION					FLUX			
	MESURE		VLE		C/NC	MESURE		VLE	C/NC
Débit								250	M3/j
MES	5	mg/l	320	mg/l	C				
DCO	1160	mg O2/l	4400	mg /l	C				
AOX	1400	µg/l	10	mg/l	C				
Fluorures	0.36	mg/l	48	mg/l	C				
Somme des composés perfluorés	5.74	µg/l							

Déclaration de conformité : Le paramètre est déclaré « Non conforme » dès lors que le résultat dépasse la valeur limite autorisée

- **En gras : dépassement de la valeur règlementaire**
- **En gras souligné : dépassement supérieur à 2 fois la valeur règlementaire**

Commentaire sur les résultats :

Nous n'observons aucun dépassement de VLE sur les résultats.

Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) : Observation d'un écart lors de la mise en œuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

Sur votre échantillon 23I056058-001 – REJET R850, et conformément aux 2 réplicats analysés, le résultat témoigne d'une saturation forte en AOF . Or comme la prise d'essai de tels échantillons est imposée par la méthode, aucune autre dilution ne peut être appliquée, de ce fait le résultat est rendu sur la base d'une valeur maximale atteinte > 628.86 µg/L.

Les prélèvements n'ont pas pu être réalisés sur 24 heures. Seuls 2 points ont pu être prélevés, mais en « ponctuels » avec accord de l'inspecteur.

VALEURS REGLEMENTAIRES SELON ARRETE PREFECTORAL DU 18 août 2004									
Rejet D4									
PARAMETRES	MESURE			VLE			C/NC		
Temp. mini			°C			°C			
Temp. maxi			°C			°C			
Temps. moy			°C			°C			
pH mini			-			-			
pH maxi			-			-			
pH moy			-			-			
	CONCENTRATION					FLUX			
	MESURE		VLE	C/NC		MESURE	VLE	C/NC	
Débit									
Somme des composés perfluorés	0.722	µg/l							

Déclaration de conformité : Le paramètre est déclaré « Non conforme » dès lors que le résultat dépasse la valeur limite autorisée

- **En gras : dépassement de la valeur réglementaire**
- **En gras souligné : dépassement supérieur à 2 fois la valeur réglementaire**

Commentaire sur les résultats :

Nous n'observons aucun dépassement de VLE sur les résultats.

Les prélèvements n'ont pas pu être réalisés sur 24 heures. Seuls 2 points ont pu être prélevés, mais en « ponctuels » avec accord de l'inspecteur.

2. Contexte

Eurofins Hydrologie Nord est mandaté par la DREAL HAUTS DE FRANCE pour réaliser des opérations de prélèvement, de mesure et d'analyse pour le contrôle inopiné « EAU » des quantités de pollution rejetées par les entreprises de la région Hauts-de-France, soumises à surveillance au titre de la législation des I.C.P.E.

3. Renseignements

3.1. Etablissement contrôlé

NOM	CHEMOURS France SAS
Adresse	Rue Kuhlmann
Nom du responsable de l'établissement	Monsieur [REDACTED]
Nom et fonction de l'interlocuteur rencontré	Monsieur [REDACTED]

3.2. DREAL et référence réglementaires

Nom du correspondant	Monsieur [REDACTED]
Références réglementaires	Article préfectoral du 18 août 2004

3.3. Localisation et identification du point contrôlé

Activité	Fabrication produits chimiques
Point de rejet	REJET 850 et REJET D4
Type d'effluent	Rejets

4. Déroulement du contrôle

4.1. Organisme contrôleur

EUROFINS HYDROLOGIE NORD
ZI de Dornignies – Rue Maurice Caullery
59 500 DOUAI

Nom de l'intervenant	Monsieur [REDACTED]
-----------------------------	---------------------

4.2. Laboratoire d'analyses

EUROFINS HYDROLOGIE NORD
ZI de Dornignies – Rue Maurice Caullery
59 500 DOUAI

4.3. Visite préliminaire

Réalisée	OUI / NON
Date de réalisation	-

4.4. Matériel présent sur le site contrôlé dans le cadre de l'autosurveillance

La fiche de prélèvement jointe en annexe reprend les informations.

5. Prélèvement et mesures in situ

5.1. Description de la prestation

Détail de la prestation	Méthodologie d'intervention
Prélèvement	Le prélèvement a été réalisé selon la norme FD T 90-523-2. Le descriptif est repris dans la fiche prélèvement jointe en annexe.
Echantillonnage	L'échantillonnage a été réalisé ponctuellement
Conditionnement des échantillons	L'échantillon collecté au cours de la campagne de prélèvement a été conditionné et acheminé selon la méthodologie normalisée NF EN ISO 5667-3
Acheminement des échantillons	L'échantillon a été transporté en enceinte réfrigérée au moyen de blocs eutectiques capables de maintenir une température de $5\pm 3^{\circ}\text{C}$ et réceptionnés au laboratoire le
Analyses	Le rapport d'analyses est joint en annexe

5.2. Synthèse des mesures sur site

5.3. Mesure du débit en continu

5.4. Mesure du pH et de la température en continu sur 24h

6. Commentaires sur les prélèvements et mesure in situ

- Sur le prélèvement
 - Seuls 2 prélèvements ont pu être réalisés sur les 4 prévus. Les conditions n'ont pas permis de faire des prélèvements moyennés sur 24 heures, et des prélèvements ponctuels ont été réalisés avec accord de l'inspecteur.
- Sur le point de prélèvement et de mesure de débit
 - Aucun commentaire
- Sur les mesures faites par l'exploitant
- Sur les résultats :
 - Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) : Observation d'un écart lors de la mise en œuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.
 - Sur l'échantillon 23I056058-001 – REJET R850, et conformément aux 2 répliqués analysés, le résultat témoigne d'une saturation forte en AOF . Or comme la prise d'essai de tels échantillons est imposée par la méthode, aucune autre dilution ne peut être appliquée, de ce fait le résultat est rendu sur la base d'une valeur maximale atteinte > 628.86 µg/L.

7. Annexes

- Fiche de prélèvement
- Rapport d'analyse
- Facture
- Grille tarifaire

CHEMOURS FRANCE SAS

Monsieur [REDACTED]

Usine De Villers St Paul

Rue Frederic Kuhlmann

60870 VILLERS SAINT PAUL

FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-IC-021665-02

Version du : 14/03/2024

Page 1/8

Annule et remplace la version AR-24-IC-021665-01, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Dossier N° : 23I056058

Date de réception : 18/12/2023

Référence bon de commande : BdC en attente

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de rejet / Eau résiduaire	R850	(1427) (voir note ci-dessous) (179) (voir note ci-dessous) Ajout liste complémentaire DREAL Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée. Sur votre échantillon 23e241182-001, et conformément aux 2 répliquats analysés, le résultat témoigne d'une saturation forte en AOF . Or comme la prise d'essai de tels échantillons est imposée par la méthode, aucune autre dilution ne peut être appliquée , de ce fait le résultat est rendu sur la base d'une valeur maximale atteinte > 628.86 µg/L.
002	Eau de rejet / Eau résiduaire	REJET D2	Ajout liste complémentaire DREAL

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

(179) AOX : échantillons congelés.

N° ech **23I056058-001** | Votre réf. (1) **R850**

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Période de prélèvement 24h	du 17/12/2023 13:04 au 18/12/2023 13:04
Préleveur		Code point de prélèvement	IC0002010981
Date de prélèvement	18/12/2023 13:04	Nom point de prélèvement	Rejet R850
Date de réception	18/12/2023 15:58	Commune	VILLERS SAINT PAUL
Début d'analyse	20/12/2023 11:39		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité			
IXP24 : Prélèvement 24h eaux résiduaires Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 *					
Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) Ou Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des profils de vitesse et des variations de débit de l'écoulement) - FD T 90-523-2 - NF EN ISO 19458					

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité			
IJ010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 *	5	mg/l			
Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU / 47] - NF EN 872					
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 *	1160	mg O2/l			
Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705					

PARAMETRES INDESIRABLES

	Résultat	Unité			
IXCHJ : 6:2 Fluorotélomère sulfonate Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)	2.87	µg/l			
LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne					
ZSOME : Fluor Organique Adsorbable (AOF) Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1)	> 628.86	µg/l			
Technique - Méthode interne					
IXCQP : Perfluoro([5-methoxy-1,3-dioxolan-4-yl]oxy) acetic Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 *	<0.10	µg/l			
LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne					
IXCQQ : Perfluoro-1-decanol (8:2 FTOH) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)	<0.10	µg/l			
GC/MS/MS [par pextraction L/L] - Méthode interne					
<u>IXCQR : 6:2 Fluorotelomer alcool (6:2 FTOH) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)</u>	<u>5.00</u>	<u>µg/l</u>			
<u>GC/MS/MS [par pextraction L/L] - Méthode interne</u>					
IJ559 : Fluorures Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 *	0.36	mg/l			
Potentiométrie - NF T 90-004					
TVH8C : Organo Halogénés Adsorbables (AOX) Analyse soustraite à Eurofins LCDI COFRAC ESSAIS 1-0965 *	1400	µg/l			
Coulométrie [Adsorption, Combustion] - NF EN ISO 9562 (H 14): 2005-02					

PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

	Résultat	Unité			
IXPF4 : Somme des composés perfluorés Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)	5.74	µg/l			
Calcul - Méthode interne					
LW29A : 5:3 FTCA (Fluorotelomer carboxylic acid) Analyse soustraite à Eurofins Food & Feed Testing Sweden (Lidköping)	<10	ng/l			
LC/MS/MS - DIN38407-42 mod.					
IXCH1 : Sulfonate de perfluorooctane (PFOS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 *	<0.01	µg/l			
LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne					
IXCGT : Acide perfluorooctanoïque (PFOA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)	<0.01	µg/l			
LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne					

N° ech **231056058-001** | Votre réf. (1) R850

PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

	Résultat	Unité		
IXCH7 : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.078	µg/l	*	
IXCH8 : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.021	µg/l		
IXCH9 : Acide perfluorononanoïque (PFNA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHA : Acide perfluorodécanoïque (PFDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHB : Perfluorooctane-sulfonamide (PFOSA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHE : Acide Perfluorotétradécanoïque (PFTA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.011	µg/l		
IXCHP : Perfluor-1-octanesulfonamide-EtAc (PFOSAA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHR : Acide perfluorohexadécanoïque (PFHxDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHS : Acide perfluorooctadécanoïque (PFODA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHU : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHW : N-méthyl-perfluorooctane sulfonamide (N-MeFOSA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	▲	
IXCI3 : Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCI7 : HFPO-DA (GenX) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI8 : 8:2 Fluorotéromer phosphate diester (8:2 diPAP) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCIM : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxananoïque acid (NaDONA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHC : Acide Perfluoroundécanoïque (PFUnA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
<u>IXCIH : 2 perfluorohexyl ethanoic acid (FHEA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685</u> <u>LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne</u>	<u>0.676</u>	<u>µg/l</u>	*	
IXCHD : Acide perfluorododécanoïque (PFDoA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.027	µg/l	*	
IXCHL : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	4.95	µg/l		
IXCHM : Acide Perfluoropentanoïque (PFPeA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.665	µg/l		

N° ech **231056058-001** | Votre réf. (1) R850

PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

	Résultat	Unité			
IXCHN : Sulfonate de perfluoroheptane (PFHpS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHQ : Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHT : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHV : Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI4 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI5 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI6 : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIC : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
LW1TZ : 8:2 Fluorotélomère sulfonate (FTS) Analyse soustraitee à Eurofins Food & Feed Testing Sweden (Lidköping) ISO/IEC 17025:2017 SWEDAC 1977 LC/MS/MS - DIN38407-42 mod.	<20	ng/l			
IXCIN : Acide perfluoropentane sulfonique (PFPeS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIQ : Acide perfluorotridécane sulfonique (PFTrIDS) Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			

PRODUITS ORGA. DIVERS

	Résultat	Unité			
IXE34 : Acide sulfonique de perfluorooctane Analyse soustraitee à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 Calcul - Méthode interne	<0.01	µg/l			
<u>AN2V4 : Produit de synthèse A Analyse soustraitee à Eurofins Umwelt West GmbH (Wesseling) DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14078-01-00 LC/MS - DIN 38407-42 (F42): 2011-03</u>	<u><0.20</u>	<u>µg/l</u>			
<u>AN2V5 : Capstone Product B µg/l Analyse soustraitee à Eurofins Umwelt West GmbH (Wesseling) DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14078-01-00 LC/MS - DIN 38407-42 (F42): 2011-03</u>	<u>89</u>	<u>µg/l</u>			
LS0S5 : Sous traitance analyses spécifiques Prestation sous-traitée à un laboratoire externe	-				



Coordinateur Projets Clients

N° ech **23I056058-002** | Votre réf. (1) **REJET D2**

Température de l'air de l'enceinte	5°C	Période de prélèvement 24h	du 17/12/2023 12:45 au 18/12/2023 12:45
Préleveur		Code point de prélèvement	IC0002010980
Date de prélèvement	18/12/2023 12:45	Nom point de prélèvement	Rejet D4
Date de réception	18/12/2023 15:58	Commune	VILLERS SAINT PAUL
Début d'analyse	20/12/2023 11:39		

PRELEVEMENT

	Résultat	Unité		
IXP24 : Prélèvement 24h eaux résiduaires Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2202 Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) Ou Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des profils de vitesse et des variations de débit de l'écoulement) - FD T 90-523-2 - NF EN ISO 19458				

PARAMETRES INDESIRABLES

	Résultat	Unité		
IXCHJ : 6:2 Fluorotélomère sulfonate Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.983	µg/l		
ZSOME : Fluor Organique Adsorbable (AOF) Analyse soustraite à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1) Technique - Méthode interne	31.4	µg/l		
IXCQP : Perfluoro([5-methoxy-1,3-dioxolan-4-yl]oxy) acetic Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.10	µg/l		
IXCQQ : Perfluoro-1-decanol (8:2 FTOH) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) GC/MS/MS [par µextraction L/L] - Méthode interne	<0.10	µg/l		
<u>IXCQR : 6:2 Fluorotélomère alcool (6:2 FTOH) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)</u> <u>GC/MS/MS [par µextraction L/L] - Méthode interne</u>	<u><0.10</u>	<u>µg/l</u>		

PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

	Résultat	Unité		
IXPF4 : Somme des composés perfluorés Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) Calcul - Méthode interne	0.722	µg/l		
LW29A : 5:3 FTCA (Fluorotélomère carboxylique acid) Analyse soustraite à Eurofins Food & Feed Testing Sweden (Lidköping) LC/MS/MS - DIN38407-42 mod.	140	ng/l		
IXCH1 : Sulfonate de perfluorooctane (PFOS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCGT : Acide perfluorooctanoïque (PFOA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.235	µg/l		
IXCH7 : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.201	µg/l		
IXCH8 : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.064	µg/l		
IXCH9 : Acide perfluorononanoïque (PFNA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.025	µg/l		
IXCHA : Acide perfluorodécanoïque (PFDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.099	µg/l		
IXCHB : Perfluorooctane-sulfonamide (PFOSA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		

N° ech **231056058-002** | Votre réf. (1) **REJET D2**
PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

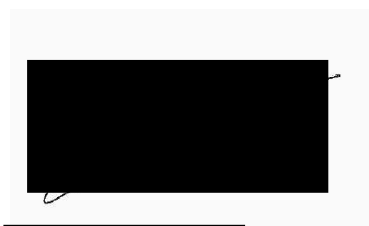
	Résultat	Unité		
IXCHE : Acide Perfluorotetradecanoïque (PFTA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHP : Perfluor-1-octanesulphonamide-EtAce (PFOSAA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHR : Acide perfluorohexadecanoïque (PFHxDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHS : Acide perfluorooctadecanoïque (PFODA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHU : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHW : N-methyl-perfluorooctane sulfonamide (N-MeFOSA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCI3 : Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCI7 : HFPO-DA (GenX) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI8 : 8:2 Fluorotelomer phosphate diester (8:2 diPAP) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCIM : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxanonanoic acid (NaDONA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHC : Acide Perfluoroundecanoïque (PFUnA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
<u>IXCIH : 2 perfluorohexyl ethanoic acid (FHEA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685</u> <u>LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne</u>	<u>0.112</u>	<u>µg/l</u>	<u>*</u>	
IXCHD : Acide perfluorododecanoïque (PFDoA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHL : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.036	µg/l		
IXCHM : Acide Perfluoropentanoïque (PFPeA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.062	µg/l		
IXCHN : Sulfonate de perfluoroheptane (PFHpS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHQ : Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHT : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCHV : Acide perfluorodecanesulfonique (PFDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l	*	
IXCI4 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		

N° ech **23I056058-002** | Votre réf. (1) **REJET D2**
PERTURBATEUR ENDOCRINIEN

	Résultat	Unité			
IXCI5 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI6 : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIC : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
LW1TZ : 8:2 Fluorotélomère sulfonate (FTS) Analyse soustraite à Eurofins Food & Feed Testing Sweden (Lidköping) ISO/IEC 17025:2017 SWEDAC 1977 LC/MS/MS - DIN38407-42 mod.	66	ng/l			
IXCIN : Acide perfluoropentane sulfonique (PFPeS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIQ : Acide perfluorotridécane sulfonique (PFTriDS) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			

PRODUITS ORGA. DIVERS

	Résultat	Unité			
IXE34 : Acide sulfonique de perfluorooctane Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Est (Maxeville) COFRAC ESSAIS 1-0685 Calcul - Méthode interne	<0.01	µg/l			
<u>AN2V4 : Produit de synthèse A</u> Analyse soustraite à Eurofins Umwelt West GmbH (Wesseling) <u>DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14078-01-00</u> <u>LC/MS - DIN 38407-42 (F42): 2011-03</u>	<u>2.2</u>	<u>µg/l</u>			
<u>AN2V5 : Capstone Product B µg/l</u> Analyse soustraite à Eurofins Umwelt West GmbH (Wesseling) <u>DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14078-01-00</u> <u>LC/MS - DIN 38407-42 (F42): 2011-03</u>	<u>5.8</u>	<u>µg/l</u>			
LS0S5 : Sous traitance analyses spécifiques Prestation sous-traitée à un laboratoire externe	-				



Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site

www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

EUROFINS HYDROLOGIE NORD SAS

Réception Résultats

Rue Maurice Caullery
ZI Dorignies
59000 DOUAI
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-IX-038946-01

Version du : 16/02/2024

Page 1/4

Dossier N° : 23M105783

Date de réception : 20/12/2023

Référence bon de commande : EUFRLI200074859

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
013	Eau de rejet / Eau résiduaire	23I056058-001 / R850	(1427) (voir note ci-dessous) Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) : Observation d'un écart lors de la mise en oeuvre de la méthode d'essai. Résultat(s) émis hors des spécifications de la méthode accréditée.

(1427) Les analyses identifiées par le symbole ▲ donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

N° ech **23M105783-013** | Votre réf. (1) 23I056058-001

Date de prélèvement (1)	18/12/2023 13:04	Température de l'air de l'enceinte	5.6°C
Date de réception	20/12/2023 06:50	Code point de prélèvement	IX00212472
Début d'analyse	20/12/2023 11:39	Nom point de prélèvement	Rejet R850
Prélèvement effectué par (1)	CLIENT		

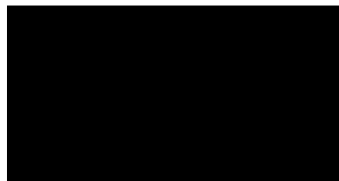
Composés per et poly-fluoroalkylés

	Résultat	Unité		
IXCHL : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	4.95	µg/l		
IXCHM : Acide Perfluoropentanoïque (PFPeA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.665	µg/l		
IXCH7 : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.078	µg/l		
IXCH8 : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.021	µg/l		
IXCGT : Acide perfluorooctanoïque (PFOA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCH9 : Acide perfluorononanoïque (PFNA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHA : Acide perfluorodécanoïque (PFDA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHC : Acide Perfluoroundécanoïque (PFUnA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHD : Acide perfluorododécanoïque (PFDoA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.027	µg/l		
IXCHQ : Acide perfluorotridécanoïque (PFTTrDA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHT : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHN : Sulfonate de perfluoroheptane (PFHpS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXE34 : Acide sulfonique de perfluorooctane Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * Calcul - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI4 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHV : Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCIC : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI6 : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCIQ : Acide perfluorotridécane sulfonique (PFTriDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		

N° ech **23M105783-013** | Votre réf. (1) 23I056058-001

Composés per et poly-fluoroalkylés

	Résultat	Unité			
IXCHE : Acide Perfluorotetradecanoïque (PFTA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.011	µg/l			
IXCHR : Acide perfluorohexadecanoïque (PFHxDA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHS : Acide perfluorooctadecanoïque (PFODA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI7 : HFPO-DA (GenX) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIM : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxanonanoic acid (NaDONA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCQP : Perfluoro([5-methoxy-1,3-dioxolan-4-yl]oxy) acetic Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.10	µg/l			
IXCQQ : Perfluoro-1-decanol (8:2 FTOH) Prestation réalisée par nos soins GC/MS/MS [par pextraction L/L] - Méthode interne	<0.10	µg/l			
IXCHJ : 6:2 Fluorotélomère sulfonate Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	2.87	µg/l			
IXCHP : Perfluor-1-octanesulphonamide-EtAce (PFOSAA) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHW : N-methyl-perfluorooctane sulfonamide (N-MeFOSA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHU : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins * soins COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI9 : 10:2 Acide sulfonique fluorotélomère (10:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI8 : 8:2 Fluorotélomère phosphate diester (8:2 diPAP) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHB : Perfluorooctane-sulfonamide (PFOSA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI3 : Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) Prestation réalisée par nos soins * soins COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIN : Acide perfluoropentane sulfonique (PFPeS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI5 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCH1 : Sulfonate de perfluorooctane (PFOS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS * 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXPF4 : Somme des composés perfluorés Prestation réalisée par nos soins Calcul - Méthode interne	5.74	µg/l			



Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

EUROFINS HYDROLOGIE NORD SAS

Réception Résultats

Rue Maurice Caullery
ZI Dorignies
59000 DOUAI

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 23E241182

Version du : 19/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-032701-01

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRLI200074870

Coordinateur de Projets Clients :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
001	Eau de rejet / Eau résiduaire (NT)	23I056058-001 - R850 -

Observations

La conformité relative à la température relevée à réception des échantillons n'est pas remplie.

Sur votre échantillon 23e241182-001, et conformément aux 2 réplicats analysés, le résultat témoigne d'une saturation forte en AOF . Or comme la prise d'essai de tels échantillons est imposée par la méthode, aucune autre dilution ne peut être appliquée , de ce fait le résultat est rendu sur la base d'une valeur maximale atteinte > 628.86 µg/L.

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

N° ech **23E241182-001** | Version : AR-24-LK-032701-01 (19/02/2024) | Votre réf. : 23I056058-001 - R850 -

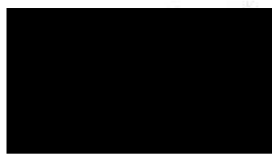
Date de réception physique (1) : 20/12/2023
Date de réception technique (2) : 20/12/2023
Date de prélèvement : 12-18 13:04(Heure non communiquée)
Début d'analyse : 06/02/2024
Matrice : Eau de rejet / Eau résiduaire (NT)
Température de l'air de l'enceinte (°C) : 14.6°C

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
 Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Indices de pollution

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
ZSOME : Fluor Organique Adsorbable (AOF) Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Technique - Méthode interne	> 628.86	µg/l			



Chef d'Equip. Coord. Proj CIts

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir • .

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

EUROFINS HYDROLOGIE NORD SAS**Réception Résultats**

Rue Maurice Caullery

ZI Dornigies

59000 DOUAI

RAPPORT D'ANALYSE

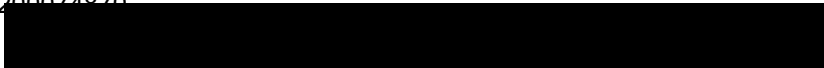
Dossier N° : 23E241182

Version du : 14/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-029790-01

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRLI200074870

Coordinateur de Projets Clients : 

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
002	Eau de rejet / Eau résiduaire (NT)	23I056058-002 - REJET D2 -

Observations

La conformité relative à la température relevée à réception des échantillons n'est pas remplie.

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

N° ech **23E241182-002** | Version : AR-24-LK-029790-01 (14/02/2024) | Votre réf. : 23I056058-002 - REJET D2 -

Date de réception physique (1) : 20/12/2023
Date de réception technique (2) : 20/12/2023
Date de prélèvement : 12-18 12:45(Heure non communiquée)
Début d'analyse : 06/02/2024
Matrice : Eau de rejet / Eau résiduaire (NT)
Température de l'air de l'enceinte (°C) : 14.6°C

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
 Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Indices de pollution

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
ZSOME : Fluor Organique Adsorbable (AOF) Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Technique - Méthode interne	31.4	µg/l			



Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir •.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

EUROFINS HYDROLOGIE NORD SAS

Réception Résultats

Rue Maurice Caullery

ZI Dorignies

59000 DOUAI

FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-IX-038947-01

Version du : 16/02/2024

Page 1/4

Dossier N° : 23M105783

Date de réception : 20/12/2023

Référence bon de commande : EUFRLI200074859

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
014	Eau de rejet / Eau résiduaire	23I056058-002 / REJET D2	

N° ech **23M105783-014** | Votre réf. (1) 23I056058-002

Date de prélèvement (1)	18/12/2023 12:45	Température de l'air de l'enceinte	5.6°C
Date de réception	20/12/2023 06:50	Code point de prélèvement	IX00212473
Début d'analyse	20/12/2023 11:39	Nom point de prélèvement	Rejet D4
Prélèvement effectué par (1)	CLIENT		

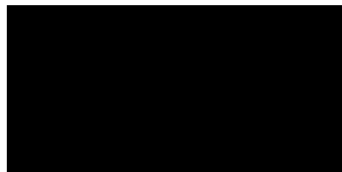
Composés per et poly-fluoroalkylés

	Résultat	Unité		
IXCHL : Acide Perfluorobutanoïque (PFBA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.036	µg/l		
IXCHM : Acide Perfluoropentanoïque (PFPeA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.062	µg/l		
IXCH7 : Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.201	µg/l		
IXCH8 : Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.064	µg/l		
IXCGT : Acide perfluorooctanoïque (PFOA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.235	µg/l		
IXCH9 : Acide perfluorononanoïque (PFNA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.025	µg/l		
IXCHA : Acide perfluorodécanoïque (PFDA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.099	µg/l		
IXCHC : Acide Perfluoroundécanoïque (PFUnA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHD : Acide perfluorododécanoïque (PFDoA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHQ : Acide perfluorotridécanoïque (PFTTrDA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHT : Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHN : Sulfonate de perfluoroheptane (PFHpS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXE34 : Acide sulfonique de perfluorooctane Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * Calcul - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI4 : Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCHV : Acide perfluorodécanesulfonique (PFDS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 * LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCIC : Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCI6 : Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		
IXCIQ : Acide perfluorotridécane sulfonique (PFTTriDS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l		

N° ech **23M105783-014** | Votre réf. (1) 23I056058-002

Composés per et poly-fluoroalkylés

	Résultat	Unité			
IXCHE : Acide Perfluorotetradecanoïque (PFTA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHR : Acide perfluorohexadecanoïque (PFHxDA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHS : Acide perfluorooctadecanoïque (PFODA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI7 : HFPO-DA (GenX) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIM : Dodecafluoro 3H 4,8 dioxanonanoic acid (NaDONA) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCQP : Perfluoro([5-methoxy-1,3-dioxolan-4-yl]oxy) acetic Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.10	µg/l			
IXCQQ : Perfluoro-1-decanol (8:2 FTOH) Prestation réalisée par nos soins GC/MS/MS [par pextraction L/L] - Méthode interne	<0.10	µg/l			
IXCHJ : 6:2 Fluorotélomère sulfonate Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	0.983	µg/l			
IXCHP : Perfluor-1-octanesulphonamide-EtAce (PFOSAA) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHW : N-methyl-perfluorooctane sulfonamide (N-MeFOSA) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHU : 1H,1H,2H,2H-Perfluorohexanesulfonic acid (4:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI9 : 10:2 Acide sulfonique fluorotélomère (10:2 FTS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI8 : 8:2 Fluorotélomère phosphate diester (8:2 diPAP) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCHB : Perfluorooctane-sulfonamide (PFOSA) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI3 : Acide N-méthyl perfluorooctane sulfonamide (NMeFOS) Prestation réalisée par nos soins * COFRAC ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCIN : Acide perfluoropentane sulfonique (PFPeS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCI5 : Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS) Prestation réalisée par nos soins LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXCH1 : Sulfonate de perfluorooctane (PFOS) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS * 1-0685 LC/MS/MS [Extraction SPE] - Méthode interne	<0.01	µg/l			
IXPF4 : Somme des composés perfluorés Prestation réalisée par nos soins Calcul - Méthode interne	0.722	µg/l			



Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

FICHE DE PRELEVEMENT D'UN ECHANTILLON EAUX 24 HEURES

OSO

Date	18/12/2023	Préleveur		Référence commande	FAMH0623048203
Code client Elims	IC008031	Labo de destination	LILLE	ID OSO Planning	4719478
N° d'échantillon	23I056058-001	Type d'analyse	CI DREAL Eau 2023 - Analyses R850+R831+R382/834		
Client payeur	Service comptabilité (CHEMOURS FRANCE SAS) (Usine De Villers St Paul Rue Frederic Kuhlmann 60870 VILLERS SAINT PAUL)				

Situation et caractéristique du point

Nom	SANS NOM, Rejet R850	Météo	
Commune	VILLERS SAINT PAUL	Coef. de marée	
Lieu précis de pvt	R850	Prod. Pdt mesure	Oui
Prod. moyen		Coordonnées GPS	

Matériel utilisé

Référence débitmètre		Référence échantillonneur	
Référence réglet		Référence chronomètre	
Référence pHmètre \ multi		Référence thermomètre	
Type de tuyau		Diamètre du tuyau	
Longueur du tuyau		Référence pèse bagage	
Obturbateur		Taille manchon	
Flacon		Type de canal	
Référence masse			

Vérification du canal

Propreté du chenal	Propre	Canal en amont : pente ou contre pente	En pente
Ecoulement en amont laminaire	Non	Présence déflecteur	Non
Etanchéité du chenal	Oui	Fond + parois lisses	Oui
Parois verticales et parallèles		Liaison canal approche - venturi	
Emplacement sonde de mesure		Emplacement tuyau de prélèvement	
Déversoir et Venturi		Canalisation en charge	
Largeur de la lame (b)		Diamètre de la conduite	
Longueur amont du canal (L)		Longueur droite en amont	
Largeur du chenal (B)		Longueur droite en aval	
Pelle (P)			
Angle (de l'échancrure)			
Hauteur Maximum			

Paramétrage

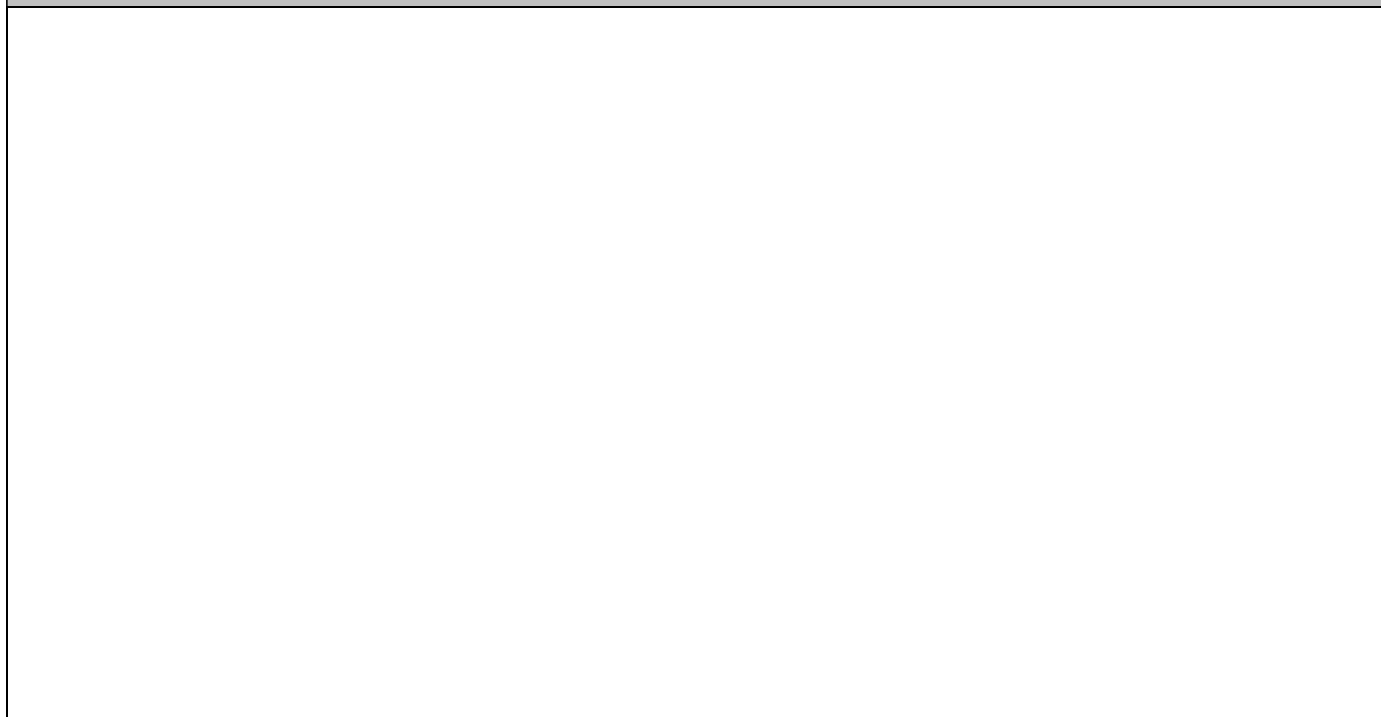
Volume prévisionnel communiqué par le client		Nombre de prélèvements	
Volume moyen (m3/jour)		Type d'asservissement	
Volume d'échantillonnage (mL)			
Asservissement au temps		Asservissement au débit	
Fréquence d'échantillonnage (min)		Volume à prélever (L)	
		Fréquence d'échantillonnage (m3)	

Vérifications		
	Jour 1	Jour 2
Heure		
Compteur client 1		
Compteur client 2		
Volume (compteur client)		
pH (au sein de la masse d'eau)		
Température (au sein de la masse d'eau)		
T° enceinte de l'échantillonneur		
Hauteurs		
Hauteur d'eau débitmètre (mm)		
Hauteur d'eau lue (mm)		
Différence hauteur d'eau (en mm / en %)		
Volume		
Vol 1 (mL)		
Vol 2 (mL)		
Vol 3 (mL)		
Moyenne volume		
Fidélité		
Justesse		
Vitesse d'aspiration		
Vol (mL)		
Temps (s)		
Vitesse d'aspiration		
Poids		
Poids		
Nombre d'échantillons réellement prélevés		
Poids théorique		
Ecart poids théorique / réel		
Conformité écart		
Conformité des vérifications		

Mesures in situ			
T° de l'eau	3.1 (°C)	T° de l'air	
pH	7.48 (unité de Ph)	Oxygène dissous	
Conductivité	1203 (µS/cm)	Résistivité	831.2552 (ohm*cm)
Rédox		rH	
Aspect		Couleur	
Volume 24h		Odeur	
Commentaire			
Date de fractionnement		Nom accompagnant sur site	
Niveau 0 contrôlé			

Conditionnement et transport			
		Type de moyen de transport	
Moyen refroidissement		Type de l'organisme prenant en charge	
Heure de remise des échantillons		T° de remise des échantillons	
Étalonnage appareil validé			
Suivi transporteur			

Photo du point de prélèvement



FICHE DE PRELEVEMENT D'UN ECHANTILLON EAUX 24 HEURES

OSO

Date	18/12/2023	Préleveur		Référence commande	FAMH0623048203
Code client Elims	IC008031	Labo de destination	LILLE	ID OSO Planning	4719479
N° d'échantillon		Type d'analyse	CI DREAL Eau 2023 - Analyses Point D4		
Client payeur	Service comptabilité (CHEMOURS FRANCE SAS) (Usine De Villers St Paul Rue Frederic Kuhlmann 60870 VILLERS SAINT PAUL)				

Situation et caractéristique du point

Nom	SANS NOM, Rejet D4	Météo	
Commune	VILLERS SAINT PAUL	Coef. de marée	
Lieu précis de pvt	REJET D2	Prod. Pdt mesure	Non
Prod. moyen		Coordonnées GPS	

Matériel utilisé

Référence débitmètre		Référence échantillonneur	
Référence réglet		Référence chronomètre	
Référence pHmètre \ multi		Référence thermomètre	
Type de tuyau		Diamètre du tuyau	
Longueur du tuyau		Référence pèse bagage	
Obturbateur		Taille manchon	
Flacon		Type de canal	
Référence masse			

Vérification du canal

Propreté du chenal		Canal en amont : pente ou contre pente	
Ecoulement en amont laminaire		Présence déflecteur	
Etanchéité du chenal		Fond + parois lisses	
Parois verticales et parallèles		Liaison canal approche - venturi	
Emplacement sonde de mesure		Emplacement tuyau de prélèvement	
Déversoir et Venturi		Canalisation en charge	
Largeur de la lame (b)		Diamètre de la conduite	
Longueur amont du canal (L)		Longueur droite en amont	
Largeur du chenal (B)		Longueur droite en aval	
Pelle (P)			
Angle (de l'échancrure)			
Hauteur Maximum			

Paramétrage

Volume prévisionnel communiqué par le client		Nombre de prélèvements	
Volume moyen (m3/jour)		Type d'asservissement	
Volume d'échantillonnage (mL)			
Asservissement au temps		Asservissement au débit	
Fréquence d'échantillonnage (min)		Volume à prélever (L)	
		Fréquence d'échantillonnage (m3)	

Vérifications		
	Jour 1	Jour 2
Heure		
Compteur client 1		
Compteur client 2		
Volume (compteur client)		
pH (au sein de la masse d'eau)		
Température (au sein de la masse d'eau)		
T° enceinte de l'échantillonneur		
Hauteurs		
Hauteur d'eau débitmètre (mm)		
Hauteur d'eau lue (mm)		
Différence hauteur d'eau (en mm / en %)		
Volume		
Vol 1 (mL)		
Vol 2 (mL)		
Vol 3 (mL)		
Moyenne volume		
Fidélité		
Justesse		
Vitesse d'aspiration		
Vol (mL)		
Temps (s)		
Vitesse d'aspiration		
Poids		
Poids		
Nombre d'échantillons réellement prélevés		
Poids théorique		
Ecart poids théorique / réel		
Conformité écart		
Conformité des vérifications		

Mesures in situ			
T° de l'eau	8.6 (°C)	T° de l'air	
pH	7.84 (unité de Ph)	Oxygène dissous	
Conductivité	515 (µS/cm)	Résistivité	1941.7476 (ohm*cm)
Rédox		rH	
Aspect		Couleur	
Volume 24h		Odeur	
Commentaire			
Date de fractionnement		Nom accompagnant sur site	
Niveau 0 contrôlé			

Conditionnement et transport			
		Type de moyen de transport	
Moyen refroidissement		Type de l'organisme prenant en charge	
Heure de remise des échantillons		T° de remise des échantillons	
Étalonnage appareil validé			
Suivi transporteur			

Photo du point de prélèvement

